

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU SYNDICAL DU SMMAR EPTB AUDE DU 10 JUILLET 2025

Lieu de la réunion : salle Aude -SMMAR-Carcassonne

La séance du Bureau Syndical est ouverte à 10 h

Le Président procède à l'appel, soit 6 membres présents.

Participants :

- M. MÉNASSI Eric, Président du SMMAR
- M. DEMANGEOT François, Vice-Président du SMMAR et Président du SIAH Fresquel
- M. DEDIES Daniel, Vice-Président du SMMAR- délégué titulaire du CD11
- M. HERNANDEZ André, Président et délégué titulaire du Syndicat de Bassin Versant Orbieu Jourres
- M. BELART Xavier, Président et délégué titulaire du SMDA
- M. JAMMES Michel, Vice-Président du SMMAR et Président du SB Berre et Rieu

Excusés :

- M.DURAND Pierre, CLE SAGE HVA
- M. BARDIES Pierre, Président et délégué titulaire du SMAH HVA
- M. DIMON Jacques, Président de la CLE SAGE Fresquel
- Mme VERGNES Magali, Déléguée titulaire du CD11
- M. FAURAN Jean Paul, Président et délégué titulaire du SIAH Corbières Maritimes
- M. MAGRO Christian, Président et délégué titulaire du SM Aude Centre

Invités :

- M. LACOMBE Gérard, Président de la CLE SAGE BVA
- M. AVERSENQ Jean Marie, DGS du SMMAR
- Mme MARTINEZ Isabelle, Directrice RM du SMMAR
- Mme MATHIEU SUBIAS Hélène, Directrice DGAA du SMMAR
- M. CLUZEL Philippe, Directeur DSRE du SMMAR
- M.BALUFIN Etienne, Directeur Adjoint DSRE du SMMAR

Le Président constate que le quorum est atteint, le Bureau Syndical peut siéger en session ordinaire.

M. Xavier BELART a été désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire, qu'il a accepté.

En introduction, M. le Président fait un point sur la situation climatique actuelle. Le changement climatique est indéniable : les incendies de ces derniers jours, la situation hydrique... cela amène beaucoup d'interrogations pour le futur de nos territoires.

1. Approbation du Procès-Verbal des Bureaux Syndicaux du 6 mars 2025 et du 10 avril 2025

Vu le procès-verbal des séances des Bureaux Syndicaux du 6 mars 2025 et du 10 avril 2025, transmis à l'ensemble des membres et vu l'absence de remarques.

Les procès-verbaux sont mis à l'approbation de l'Assemblée.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve le procès-verbal des séances des Bureaux Syndicaux du 6 mars 2025 et du 10 avril 2025.

2. Approbation des sorties d'inventaire informatique

Le Président informe qu'il convient de mettre à la réforme des biens informatiques hors d'usage et/ou irréparables, totalement amortis et de les retirer de l'inventaire du SMMAR EPTB Aude :

01/2015	Unité centrale
01/2018	PC portable
05/2017	Unité centrale
08/2015	Écran PC
09/2016	Unité centrale
12/2016	Unité centrale
16/2016	Tablette
2019-21838-03	PC portable
2019-21838-06	PC portable
2019-21838-16	PC portable
2019-21838-19	Écran PC
2020-18-21838	PC portable
2020-21-21838	Tablette
2020-30-21838	PC portable

Le Bureau Syndical ouï l'exposé et à l'unanimité des voix autorise le Président à retirer de l'inventaire les biens informatiques cités ci-dessus.

3. Présentation de l'outil Vigifoncier

M. le Président donne la parole à M. CLUZEL afin de présenter l'outil Vigifoncier.

Convention SMMAR/SAFER



A la charge du SMMAR

- Veille foncière (installation, formation, abonnement, hébergement et maintenance) : 6310 € HT la première année, 5260 € HT les années suivantes

A la charge des Syndicats

- Enquête complémentaire de concertation (250 € HT)
- Coût des interventions par préemption
 - prix principal d'acquisition (approuvé par les Commissaires du Gouvernement)
 - frais d'acte notarié d'acquisition Safer
 - éventuels autres frais réels et justifiés
 - rémunération de la Safer, égale à 12% HT du prix principal
- Frais de stockage (taux fixe de 6 % HT du PP)
- TVA
- Frais de dossier en cas de retrait de vente suite à une préemption avec contre-offre de prix (700 HT)

Convention SMMAR/SAFER



Outil VIGIFONCIER

- Regroupe 4 niveaux d'informations :
 - Notifications,
 - Préemptions,
 - Appels à candidatures
 - Rétrocessions



Circuit de validation

- Nécessaire réactivité à la réception des DIA compte tenu des délais partagés :
 - 1 mois pour solliciter le conseiller foncier SAFER
 - 1 mois pour déposer la demande auprès du commissaire du gouvernement
- Circuit de décision à bien formaliser au sein des syndicats

M. le Président laisse à présent à la parole à M. BALUFIN afin de présenter la stratégie littorale.

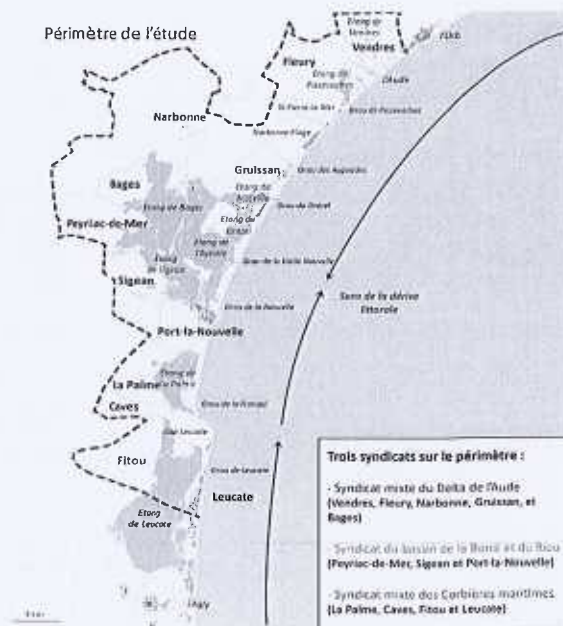
M. le Président laisse à présent à la parole à M. BALUFIN afin de présenter la stratégie littorale.

Maitrise
d'ouvrage

Maitrise
d'ouvrage
déléguée

Appui technique

EPCI



**DES
OBJECTIFS**



Acquisitions de connaissances sur les structures littorales :

- Ouvrages de protection
- Milieux naturels



Acquisitions de connaissance sur les aléas littoraux :

- Erosion littorale
- Submersion marine



Clarification des éléments Juridiques et Réglementaires en lien avec la compétence GEMAPI



Définition d'une stratégie d'aménagement du territoire



Définition d'un plan d'actions

**DES
OBJECTIFS**



Acquisitions de connaissances sur les structures littorales :

- Ouvrages de protection
- Milieux naturels



Acquisitions de connaissance sur les aléas littoraux :

- Erosion littorale
- Submersion marine



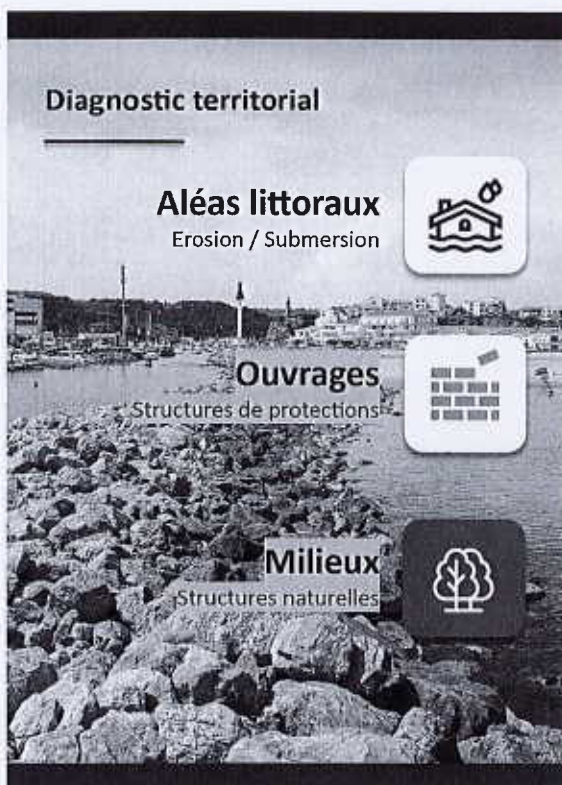
Clarification des éléments Juridiques et Réglementaires en lien avec la compétence GEMAPI



Définition d'une stratégie d'aménagement du territoire



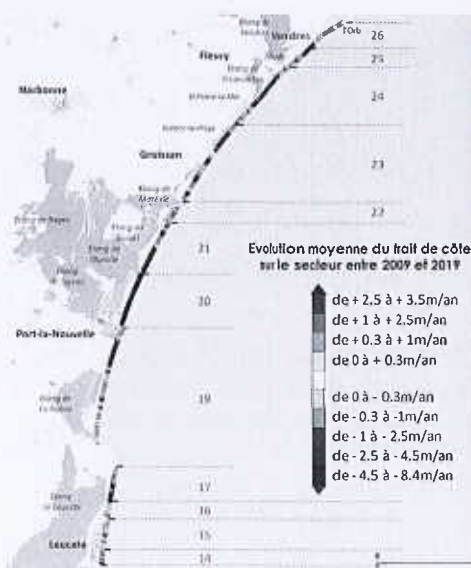
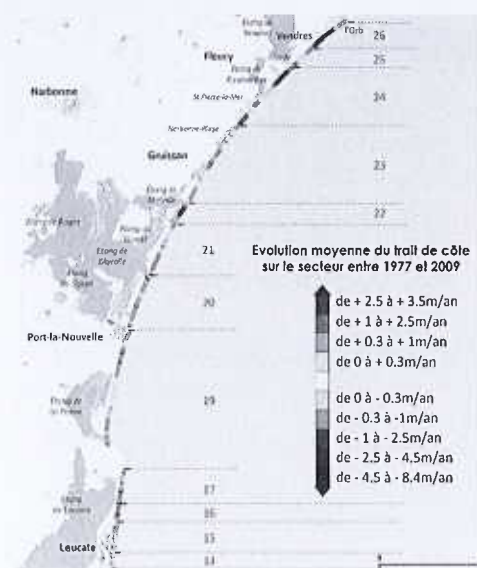
Définition d'un plan d'actions



- 1 Analyse de l'évolution du trait de côté
- 2 Définition de scénarios de tempêtes
- 3 Modélisation de phénomènes de submersions marines
- 4 Recensement des ouvrages présents sur le territoire
- 5 Diagnostic du rôle des milieux naturels
- 6 Partage du diagnostic territorial



Erosion littorale



Plus fort recul
- 8,4 m
Secteur *Vieille*
Nouvelle

Plus forte avancée
+ 3,4 m
à Vendres

Moyenne d'évolution
- 1,2 m / an



Submersion marine



**Vulnérabilité
générale du
territoire**

**10 000 à 50
000 personnes
impactées**

**500 M€
dégâts estimés**



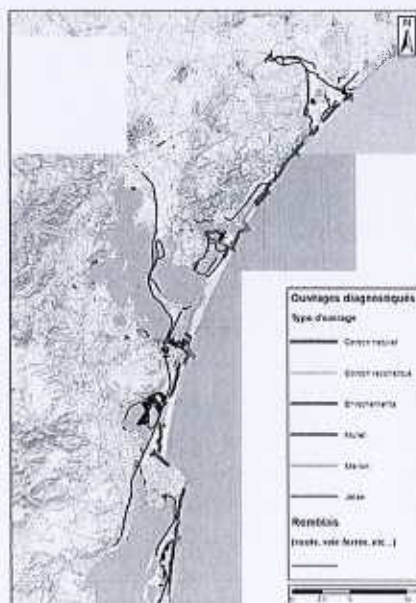
Ouvrages en présence

Diversité importante d'ouvrages ;

- Cordons dunaires
- Enrochements
- Murets
- Merlons
- Jetées

Un état général « moyen »

Nécessité de clarification concernant la
gestion des ouvrages



40 km
Trait de côte

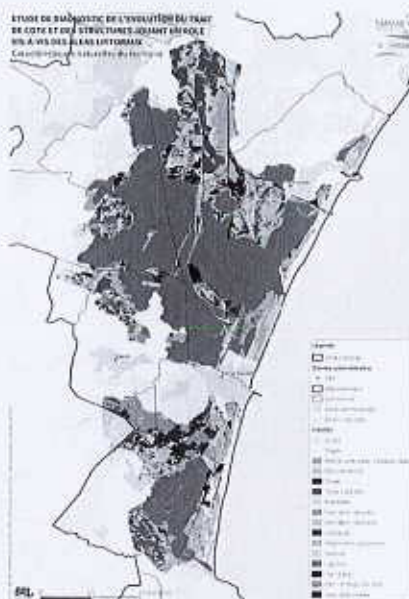
50 km
Linéaire d'ouvrages

85
Ouvrages recensés



- Ralentissement des écoulements
- Stockage des sédiments
- Limitation de l'impact des submersions

- **Cordons dunaires naturels**
- **Marais**



Types de milieux

Complexes lagunaires

Réunions
d'informations

Participants à une enquête de perception

Spectateurs lors du
Show Scientifique

Outils de
sensibilisation
développés



STRATEGIE LOCALE DE GESTION INTEGREE DES ALEAS LITTORAUX - SLGIAL

Technique et
réglementation

Cadre national et modes de gestion

Réponse aux attentes
locales

Co-construction de la SLGIAL



1 Objectifs de la SLGIAL

2 Méthodologie d'élaboration

3 Cadre réglementaire et technique

4 Modes de gestion possibles

5 Proposition de SLGIAL



Objectifs de la SLGIAL

Objectif général

- Réduire les conséquences dommageables des aléas côtiers sur les biens et les personnes

Objectif secondaire

- Co-construire la stratégie de gestion durable de la bande côtière
 - ✓ Sur base de la connaissance de la vulnérabilité
 - ✓ Sur base des orientations stratégiques nationales et régionales
 - ✓ Fonction des différents modes de gestion possibles
 - ✓ En lien avec les perceptions citoyennes des aléas littoraux



Méthodologie d'élaboration

- **Baser, notamment, la réflexion sur le diagnostic des aléas littoraux**
 - Validation du diagnostic par les services de l'Etat
 - Vulgarisation du diagnostic pour une appropriation par les élus, services, citoyens
- **Utilisation d'une méthodologie de travail basée sur la « Co-construction »**
 - Pré cadrage avec les partenaires techniques et financiers
 - Mise en place d'atelier « Grand Public »
 - Réalisation d'un séminaire « Elus / Techniciens »
 - Réalisation d'entretiens bilatéraux avec les EPCI et communes
- **Production de livrables permettant la prise de décisions**
 - Diagnostic socio-économique du territoire
 - Analyse qualitative et quantitative des entretiens politiques
 - Fourniture d'un rapport de stratégie



Cadre réglementaire et technique

Stratégie NATIONALE de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC) 2017

Stratégie REGIONALE de gestion intégrée du trait de côte (SRGITC) 2018

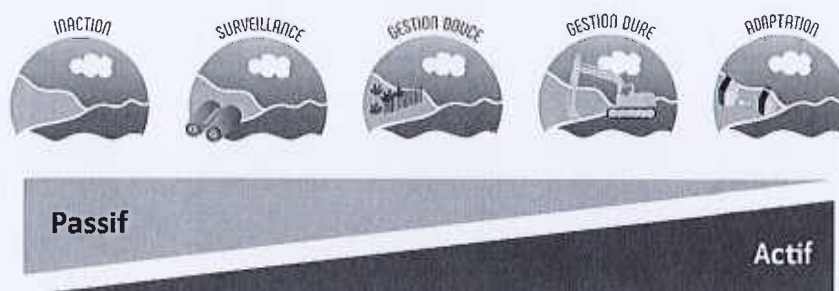
- ✓ Définition d'une typologie d'espace littoral : espace vert, espace à enjeux diffus ou déplaçables, espaces urbanisés
- ✓ Définition des modes de gestion recommandés ou non
- ✓ Document sans valeur juridique (pas d'obligation) mais qui traduit toujours les grandes orientations de la Région / de l'Etat

Plan littoral 21 (PL21) 2021



Modes de gestions

Choix de modes de gestion en lien avec les interventions nécessaires



Proposition de la SLGIAL



✓ Inaction

Orientation non retenue car associée à une situation passive et au renoncement



✓ Surveillance

Mode de gestion faisant consensus, à court et long terme (observatoire du trait de côte, système d'alerte, ...)



✓ Gestion douce

Gestion douce privilégiée pour les espaces naturels ou les zones à enjeux, plutôt à court terme
Nécessité de préciser les opérations relevant de la gestion douce



✓ Gestion dure

Gestion dure sujette à controverse : mode de gestion possible pour les zones à enjeux

Equilibre raisonnable en limitant aux ouvrages existants / zones à enjeux / court terme



✓ Adaptation

Mode de gestion faisant consensus à long terme, nécessitant une importante clarification entre adaptation de l'existant, recomposition spatiale, recul stratégique ...





- 1 **Gouvernance & Animation**
- 2 **Surveillance, Information, Sensibilisation**
- 3 **Gestion douce**
- 4 **Gestion dure**
- 5 **Adaptation du territoire**



Gouvernance & Animation

Structuration de la gouvernance de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée des Aléas Littoraux (SLGIAL) et de son plan d'actions

- Lancement 2026/2027

Animation de la Stratégie Locale de Gestion Intégrée des Aléas Littoraux (SLGIAL) et suivi de son plan d'actions

- Portage de l'animation de la SLGIAL
- Financement possible au travers du Plan Littoral 21



Surveillance, Information, Sensibilisation

Mise en œuvre d'un **observatoire littoral**

- Développement du volet littoral de Sign'Eau
- Acquisitions de données

Information préventive sur les aléas littoraux

- Obligation réglementaire communale

Communication sur les projets issus du plan d'actions

Développement d'un **dispositif de surveillance littoral** en période courante et de crise

- Equipement du littoral et des étangs
- Développement du volet littoral de SHYVAA

Création d'un dispositif **ORSEC « Littoral »**

Intégration des aléas littoraux au sein des **PCS / PICS**

8

Actions potentielles

855 000 €

Montant total
théorique

6

Actions en priorité 1



Gestion douce

Etude de solution d'aménagement en zone de submersion

- Site de Leucate Plage

Réhabilitation des cordons dunaires

- Fleury d'Aude, Narbonne, Gruissan, Leucate, Port La Nouvelle

Rechargement de plage

- Leucate

Post doc sur l'impact de la sédimentation des lagunes

- Etang de Bages/Sigean



4

Actions potentielles

750 000 €

Montant total
théorique

2

Actions en priorité 1



Gestion dure

Etudes du rôle de protection d'un ouvrage face à l'aléa submersion

- Fitou, Leucate Plage, La Palme, Port La Nouvelle, Peyriac de Mer, Gruissan, Narbonne Plage, Etangs du Narbonnais

Etude de protection face à l'aléa submersion

- Leucate

Etude de requalification des ouvrages perpendiculaires au trait de cote

- Port Leucate, Fleury d'Aude, Vendres



11

Actions potentielles

1 070 000 €

Montant total
théorique

4

Actions en priorité 1



Adaptation du territoire

Réflexion sur l'**adaptation du bâti en zone vulnérable**

Etude pour l'**identification et déplacement d'enjeux vulnérables**

- Démarche de recomposition spatiale sur les équipements publics

Réalisation de **diagnostic de réduction de vulnérabilité** sur les bâtis exposés

- Développement du dispositif Aud'Alabrisur le littoral

Etude de **réduction de vulnérabilité des réseaux** du territoire

- Réseaux routiers, d'eau, de télécommunication ...

Etude de définition des **cartes de recul du trait de cote**

- Lien Loi Climat & Résilience



Plan d'actions

30 Actions

- 2 actions ; Gouvernance & Animation
- 8 actions ; Surveillance, Information, Sensibilisation
- 4 actions ; Gestion douce
- 11 actions ; Gestion dure
- 5 actions ; Adaptation du territoire

4 020 000 € HT

- Gouvernance & Animation ; 325 000 €
- Surveillance, Information, Sensibilisation ; 855 000 €
- Gestion douce ; 750 000 €
- Gestion dure ; 1 070 000 €
- Adaptation du territoire ; 1 020 000 €
- Subventions possibles par le PAPI, le PL 21, le Fonds Vert
- Une diversité de maîtrise d'ouvrage : EPCI, Communes, Etat, Parc Marin, PNR NM, SMMAR, Syndicats GEMAPI



M. BALUFIN met l'accent sur le fait que le littoral audois est le seul territoire d'Occitanie sans animateur dédié.

M. le Président demande si les maires du littoral ont conscience de la situation.

M. BALUFIN répond par l'affirmative grâce notamment à l'étude.

M. HERNANDEZ rappelle que quoi qu'il arrive, « la nature est plus forte que l'Homme ».

M. le DGS informe que nous sommes les premiers à avoir validé une stratégie littorale sur le littoral méditerranéen.

M. le Président pensent que les catastrophes aident malheureusement à des prises de conscience. Il serait préférable d'agir par anticipation, plutôt qu'en curatif. Il y a maintenant un gros travail de pédagogie à faire.

M. JAMMES, rappelle que c'est aussi un problème financier et qu'il apparaît aujourd'hui nécessaire d'avoir une vraie solidarité, pas seulement à l'échelle intercommunale ou à l'échelle du Bassin Versant mais à l'échelle nationale.

5. Rappel TRITON et STYX

M. le Président laisse la parole à Mme MARTINEZ.

POINTS FINANCEURS ; Les temps sont durs !

L'ETAT

pour septembre anticiper les autorisation et crédits de paiement pour 2026

Si une opération n'est pas programmée en septembre elle ne bénéficiera pas de crédits en 2026

Depuis l'an dernier, le porteur de projet PAPI, à savoir le SMMAR doit saisir toutes ces informations sur un logiciel spécifique de l'état

En mars le SMMAR doit faire le récapitulatif de toutes les subventions Etat pour le PAPI versé l'année N-1.

Importance de saisir les informations dans STYX

POINTS FINANCEURS : Les temps sont durs !

LA RÉGION OCCITANIE

La Région est en grande difficulté financière. Les financements devraient être plafonnés à 15% (même si affiché à 20% dans le PAPI)
Lenteur dans les paiements ++

LE DÉPARTEMENT 11

Le CD11 nous alerte sur des vieux DDS qu'il faudrait solder
et nous demande une consommation régulière des crédits

LE DÉPARTEMENT 34 Le CD34 est en très grosse difficulté financière
et les aides sont en baisse, voire inexistantes

AGENCE DE L'EAU

12ème programme bénéfique pour notre territoire et nos projets



POINTS FINANCEURS : Les temps sont durs !

Globalement :

- Anticipation et projection financière à mettre en place, afin de répondre aux demandes des financeurs mais aussi des EPCI qui sont de plus en plus regardantes et qui demandent des budgets prévisionnels sur les projets GEMAPI dès l'automne.

- Respecter au maximum les tableaux de Crédits de Paiements transmis aux financeurs.



6. Information sur la journée « Exp'Eau » à Gruissan

M. le Président rappelle le programme de cette journée :

12h : RDV restaurant à Gruissan

14h : Présentation de la nouvelle borne Coastsnap

14h45 : inauguration de l'Exp'Eau à l'office du Tourisme de Gruissan

Messieurs MÉNASSI, DEDIES, HERNANDEZ, BELARD ET DEMANGEOT indiquent qu'ils seront présents lors de cette rencontre.

7. Information sur le transfert de la compétence GEMAPI sur le fleuve Aude

M. le DGS informe que l'ensemble des EPCI concernées ont délibéré favorablement.

Le SMMAR et le SMDA travaille ensemble pour définir le rôle de chacun dans la gestion des ouvrages de protection des basses plaines.

Un budget prévisionnel devrait être présenté à l'automne.

8. Questions diverses

Prochain Bureau Syndical : 18 septembre 2025 à Limoux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

Xavier BELART
Secrétaire de séance
Président du SMDA



Eric MÉNASSI
Président du SMMAR
EPTB AUDE

